Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés pour l'investisseur de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI S&P 500 ESG INDEX AE
Un Compartiment de SICAV AMUNDI INDEX SOLUTIONS
Codes ISIN : (C) LU0996179007, (D) LU0996179189

Cet OPCVM est géré par Amundi Luxembourg SA, société de Amundi Group.

Objectifs et Politique d'investissement

Ce Compartiment est géré de manière passive.

Le Compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Le Compartiment a pour objectif de répliquer la performance de l'Indice S&P 500 ESG+ Index et de minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du Compartiment et la performance de l'Indice. Le Compartiment vise à atteindre un niveau d'écart de suivi du Compartiment et de son indice qui ne dépassera normalement pas 1 %.

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'Indice.
L'Indice S&P 500 ESG+ Index (« l'Indice ») est un indice large pondéré par la capitalisation boursière qui mesure la performance des titres répondant à des critères de durabilité tout en maintenant une pondération globale similaire à celle du S&P 500 (« l'Indice cadre »). L'Indice SP500 est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés aux États-Unis.

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont disponibles dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la composition de l'indice et ses règles de fonctionnement, veuillez consulter le prospectus ou le site internet suivant : eu.spindices.com

La valeur de l'Indice est disponible sur Bloomberg (SPXESAUN).

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'indice.
Le Gestionnaire d'investissement pourra avoir recours aux instruments dérivés afin de gérer les entrées et sorties de fonds et également si cela permet une meilleure exposition à une composante indicielle. Afin de gérer des revenus supplémentaires pour compenser ses coûts, le Compartiment peut également conclure des opérations de prêts de titres.

Le Compartiment intègre des risques liés à la durabilité comme indiqué plus en détail dans la section « Investissement durable » du prospectus.

Politique de dividendes : l'action de capitalisation retient automatiquement les revenus nets de l'investissement et les réinvestit dans le Compartiment quand l'action de distribution paie des dividendes.

La durée minimum d'investissement recommandée est 5 ans.

Les actions peuvent être souscrites ou rachetées (et/ou converties) chaque jour d'opérations (sauf exception mentionnée dans le prospectus) à leur prix de transaction respectif (valeur liquidative) conformément à ce que prévoient les statuts. Pour plus de détails, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Profile de risque et de rendement

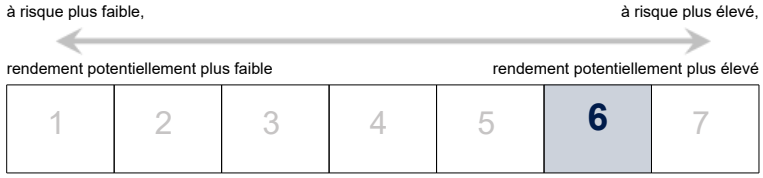

Le niveau de risque de ce Compartiment reflète principalement le risque du marché des actions américaines sur lequel il est investi.
Les données historiques pourraient ne pas constituer une information fiable.
La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
Les risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont:

- Risque de liquidité : lorsque les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces marchés peut entraîner d'importantes variations/fluctuations de marché, susceptibles d'entraver la valorisation de votre portefeuille.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- Risque opérationnel : désigne le risque de défaillance ou d'erreur des différents prestataires impliqués dans la gestion et la valorisation de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,50 %
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	1,00 %
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année.	
Frais courants	0,30 %
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances.	
Les commissions de surperformance	Néant

Les **frais d'entrée, de sortie** et **de conversion** indiqués sont des chiffres maximum. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Le montant des **frais courants** est fondé sur les frais de l'exercice clos le 30 septembre 2021. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent :

- Les commissions de surperformance,
- les coûts de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais du prospectus de l'OPCVM disponible sur le site : amundi.com.

Performances passées

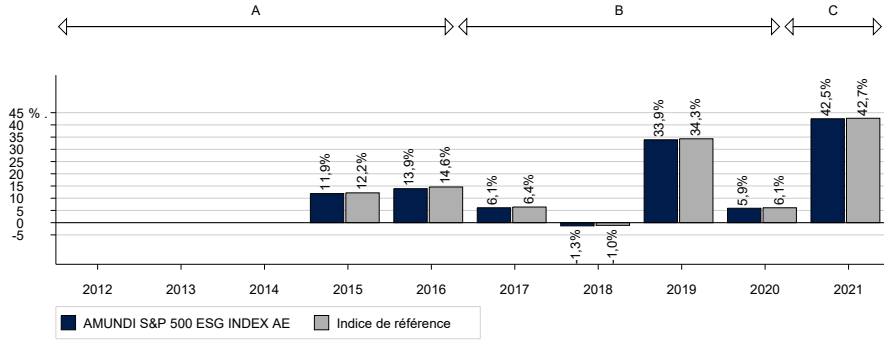

A : Simulation effectuée sur la base des performances réalisées entre le 10 mai 2005 et le 30 octobre 2016 par le Compartiment luxembourgeois « INDEX EQUITY USA » de la SICAV « AMUNDI FUNDS » gérée par Amundi Asset Management et absorbée par AMUNDI INDEX S&P 500 le 31 octobre 2016.

B : Jusqu'à la fin de cette période, l'indicateur de référence du Compartiment a été l'indice S&P 500.

C : Depuis le début de cette période, l'indicateur de référence du compartiment est S&P 500 ESG

Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Le Compartiment a été créé le 29 juin 2016. La Classe a été créée le 29 juin 2016.

La devise de référence est l'euro.

L'Indice de référence est appelé : Indice S&P 500 ESG+ Index

Informations pratiques

- Nom du dépositaire : CACEIS Bank, Succursale de Luxembourg.
- Toute information complémentaire sur l'OPCVM (prospectus, rapports périodiques) est disponible en français, gratuitement, à l'adresse suivante : Amundi Luxembourg, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages sont disponibles sur le site internet suivant : https://www.amundi.lu/retail/Local-Content/Footer/Quick-Links/Regulatory-information/Amundi et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.
- Toute autre information pratique (ex. dernière valeur liquidative) est disponible sur le site internet www.amundi.com.
- L'OPCVM compte de nombreux autres Compartiments et classes qui sont repris dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'OPCVM peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.
- Chaque Compartiment correspond à une partie distincte du patrimoine de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.
- Ce document décrit un Compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM désigné au début du document.
- La législation fiscale Luxembourgeoise applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur la situation fiscale de l'investisseur.
- La responsabilité d'Amundi Luxembourg SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

****

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg (www.cssf.lu).
Amundi Luxembourg SA est agréé au Luxembourg and réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 décembre 2022.